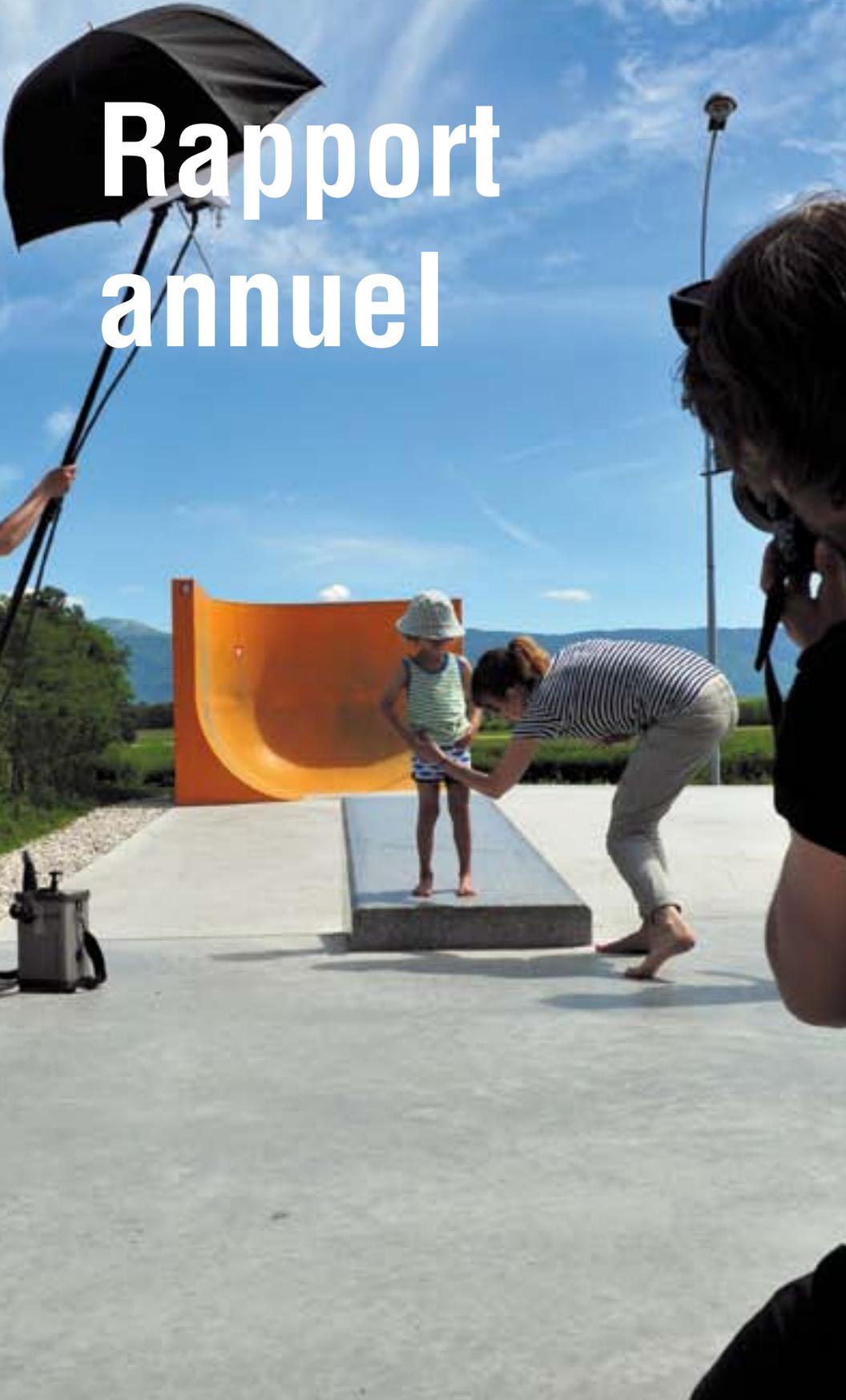
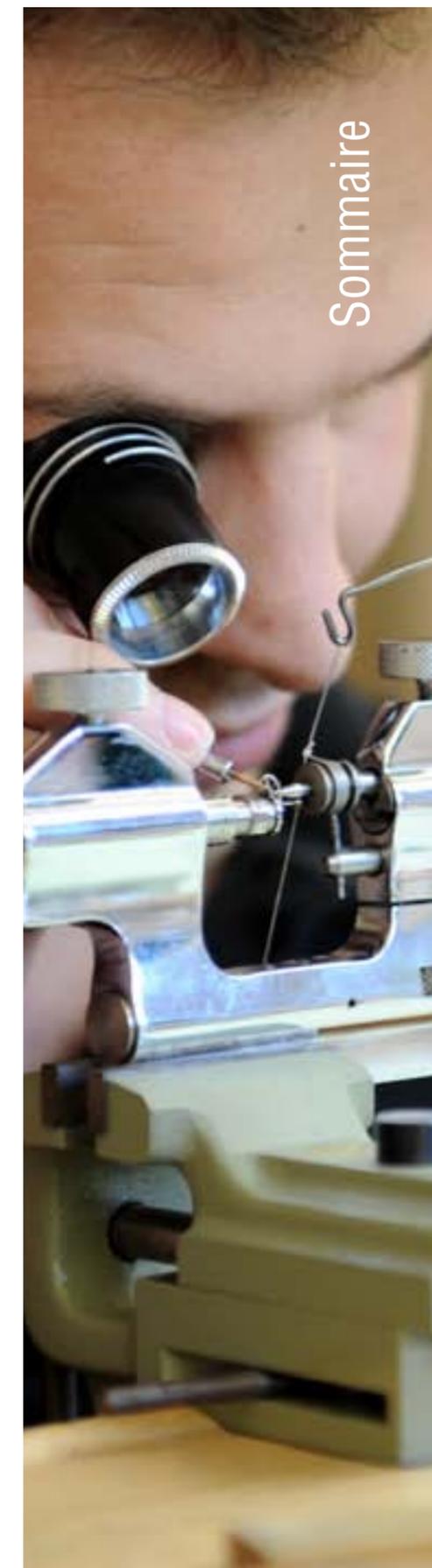


Rapport annuel

2011



Message de la Présidente	2
Dispositions générales	3
Buts	
Tâches	
Conditions de soutien aux entreprises	
Solutions pour les entreprises : financement ou hébergement	
Organisation et activité	6
Organisation	
Conseil de fondation	
Durée du mandat des membres du Conseil de Fondation	
Direction de la Fondation	
Membres de l'équipe	
Rapport de performance	9
Chiffres clés	
Evolution générale de l'activité	
Impact sur l'emploi	
Résultats de l'activité	
Rapport financier	21
Rapport de l'organe de révision	
Bilan au 31 décembre 2011	
Compte d'exploitation de l'exercice 2011	
Tableau de variation des fonds propres	
Tableau de flux de trésorerie	
Médias et communication	29
Entreprises sélectionnées	31
Industrie manufacturière	
Construction	
Commerce / Réparation auto.	
Hébergement Restauration	
Information Communication	
Activités spécifiques, scientifiques et techniques	
Services administratifs et de soutien	
Ce qu'ils sont devenus	38



Message de la Présidente

2011, une année de transition

Nouveau Conseil de fondation

Avec une nouvelle législature, qui prend effet au 16 juin 2011, la Fondetec voit le départ de certains membres du Conseil, à savoir Catherine Thobellem, André Falletti, Dominik Madon et Jacques Pagan. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur contribution active et éclairée à l'évolution de la Fondetec !

En ma qualité de Présidente fraîchement élue et au nom de mes collègues, j'ai également le plaisir de souhaiter une cordiale bienvenue aux nouveaux membres: Alia Chaker Mangeat, Diomidis Iliopoulos, Marc-André Rudaz et Daniel Sormanni.

Le Conseil de fondation ainsi repourvu n'a pas tardé à faire bouger la Fondetec.

Nouveaux locaux

En effet, et conformément à une décision déjà ancienne, la Fondetec a enfin trouvé à s'installer plus près du cœur de la Cité, dans des locaux mieux adaptés à ses besoins.

Dorénavant, c'est au 3 rue Hugo-de-Senger que la Fondetec œuvre en faveur du développement économique de la Ville de Genève. C'est également à cette adresse proche d'Uni-Mail que la Fondetec entend créer une pépinière d'entreprises, soit quelque 500 mètres carrés destinés à abriter les activités de 17 micro-entreprises.

L'aménagement et l'équipement de la pépinière vont se dérouler progressivement au cours du premier semestre 2012 ; le Conseil de Fondation espère bien pouvoir inaugurer officiellement ces locaux à l'automne.

Nouveaux moyens

2011, c'est également l'année où la Ville de Genève, par la voix de son Conseil Municipal, a libéré la 1ère tranche de redotation de la Fondetec. Après avoir confirmé la décision de principe de février 2010, qui octroyait une nouvelle dotation de CHF 10 millions à la Fondetec, le Département des finances et du logement a pu procéder au versement en septembre 2011 de CHF 2,5 millions. Le solde sera versé par tranches bisannuelles jusqu'en 2014.

Au nom du Conseil de fondation, je remercie encore une fois le Conseil municipal de nous témoigner ainsi sa confiance, nous donnant les moyens de poursuivre nos aides ciblées auprès des porteurs de projet.

Nouvelles tendances ?

Une rapide analyse des dossiers soutenus en 2011 nous amène à faire trois constats :

- De nombreux projets relèvent du secteur secondaire, corrigeant ainsi la prépondérance qu'a pu avoir par le passé le secteur tertiaire.
- Ces projets sont plus ambitieux, ils nécessitent des aides financières plus conséquentes.
- Enfin, le nombre moyen d'emplois créés par entreprise est plus élevé, et le niveau moyen des salaires l'est également.

Ces constats sont réjouissants et il faut espérer qu'ils s'inscrivent dans la durée, conduisant à une diversification et à un enrichissement du tissu économique de la Ville de Genève, que toutes et tous, politiques, acteurs institutionnels, acteurs économiques et simples citoyens souhaitent.

Je tiens à adresser tous mes remerciements à l'équipe de la Fondetec pour avoir su gérer avec compétence cette année mouvementée. 2012 sera inmanquablement l'année de la stabilisation et consolidation de la Fondetec. Je ne doute pas que tant les membres du Conseil de fondation que l'équipe de la Fondetec sauront relever ces nouveaux défis !

Anne-Marie Gisler

Présidente

Dispositions générales

Buts

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.3)

La Fondation a pour but de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir et de développer des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève.

Les entreprises soutenues doivent avoir leur siège en Ville de Genève.

Tâches

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.4)

Afin de réaliser ses buts, la Fondation :

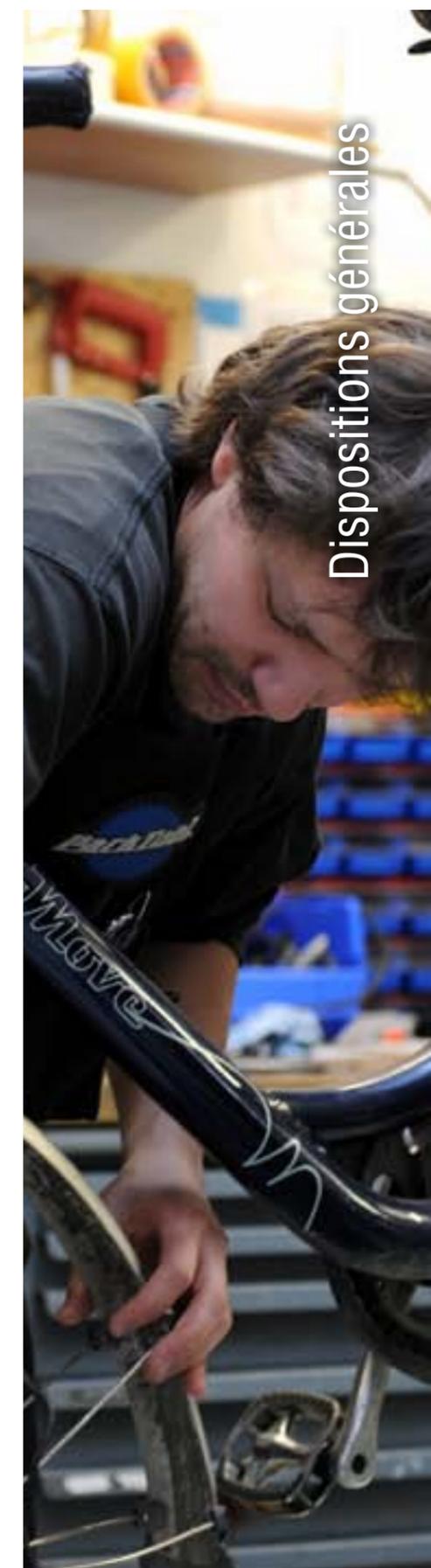
- examine les projets de nouvelles entreprises qui lui sont soumis et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte
- examine les demandes de soutien aux entreprises existantes, ainsi que leur projet de développement, et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte
- collabore étroitement avec le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève
- collabore avec les organismes publics et privés œuvrant à la promotion de l'économie, de l'emploi et des entreprises dans le canton de Genève et dans la région
- reçoit et consulte les partenaires sociaux, professionnels et syndicaux
- prend toute autre mesure utile à la réalisation de ses buts.

Conditions de soutien aux entreprises

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.5)

La Fondation ne peut soutenir des entreprises, existantes ou à créer, que pour autant qu'elles remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Elles sont viables économiquement.
- Elles contribuent à la création d'emplois ou au maintien d'emplois existants en ville de Genève.
- Elles respectent pleinement les dispositions légales relatives à leur forme d'organisation, (en matière de permis de séjour, de loi sur le travail, d'heures d'ouverture, de protection de l'environnement, etc), ainsi que la réglementation de droit public et de droit administratif.
- Elles respectent les conventions collectives de travail ou, à défaut, les usages dans la profession ou dans le secteur concerné, et sont à jour de leurs cotisations sociales ou ont obtenu de la part des assurances concernées un échéancier de paiement.
- Elles respectent l'égalité hommes femmes, notamment sur le plan salarial.



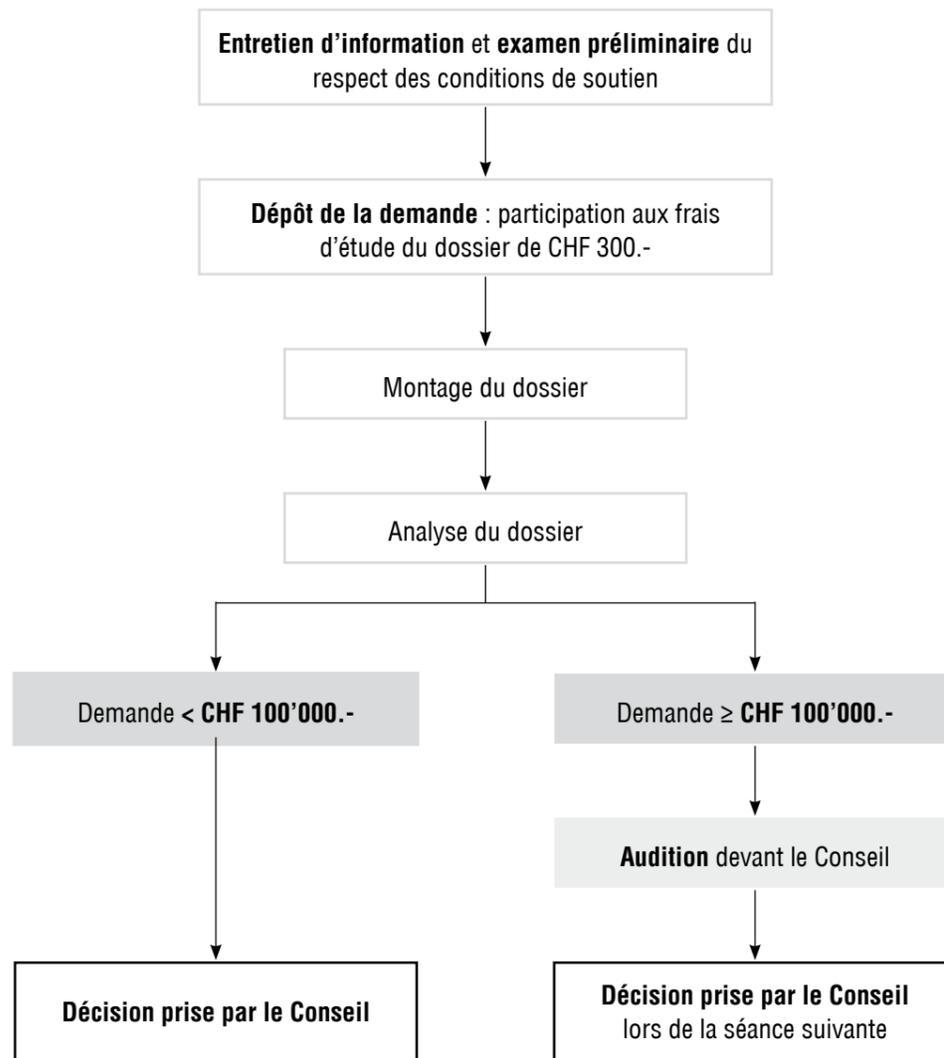
Nos solutions pour les entreprises : financement ou hébergement

Les interventions sont accordées en faveur de personnes physiques ou de personnes morales dont la raison de commerce est inscrite auprès du Registre du commerce.

Une solution de financement pour les entreprises qui ne répondent pas aux critères bancaires

Depuis 1998, la Fondation soutient les entreprises de la Ville à travers des solutions de financement. À ce titre, elle intervient sous plusieurs formes, notamment le cautionnement, le prêt direct ou l'aide à la restructuration.

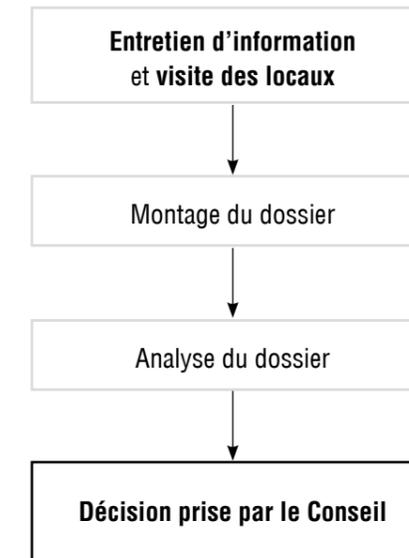
Le processus de sélection pour un financement



Une solution d'hébergement pour les entreprises qui ne trouvent pas de locaux adaptés.

En 2011, la Fondetec a emménagé dans de nouveaux locaux pour créer et développer une pépinière d'entreprises. Celle-ci peut accueillir dix-sept entreprises sur une surface d'environ 210m² de bureaux à laquelle s'ajoutent des espaces communs mutualisés. Au-delà de la simple location, cette pépinière vise notamment à favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre entrepreneurs.

Le processus de sélection pour la location d'un bureau





Organisation et activité

Organisation

Les trois organes de la Fondation sont : le Conseil de fondation, la Direction de la Fondation et l'Organe de révision.

L'autorité de surveillance est le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Conseil de fondation

Composition du Conseil de Fondation (Loi 9657 – PA 457.01 – art.13)

Le Conseil de Fondation est composé de neuf membres, ayant des compétences et de l'expérience.

Le Conseil municipal désigne les neufs membres du Conseil de Fondation, proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.

Le/la Président-e du Conseil de Fondation et le/la Vice-président-e sont élus par le Conseil de Fondation.

Durée du mandat des membres du Conseil de Fondation

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.14)

Sitôt la Fondation créée, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour une période se terminant avec la législature en cours.

Puis, au début de chaque législature, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour la durée d'une législature.

Le mandat de membre du Conseil de Fondation est renouvelable deux fois consécutivement au maximum.

En 2011, la fonction de Président du Conseil de fondation a été assurée par M. Alpha Dramé (Les Verts) jusqu'au 15 juin 2011. Puis, le 16 juin, la présidence a été reprise par Mme Anne-Marie Gisler (PLR).



De g. à dr., Alia Chaker-Mangeat (PDC), Alpha Dramé (Les Verts), Marc-André Rudaz (UDC), Daniel Sormanni (MCG), Gilles Thorel (PS), Anne-Marie Gisler (PLR), Diomidis Iliopoulos (Ensemble à Gauche), Valérie Boillat (PS), Alain Quiamzade (PLR).

Jacques Pagan (UDC), Catherine Thobellem (les Verts), André Falletti (PDC) et Dominik Madon (A gauche toute) ont quitté le Conseil le 15 juin 2011. Nous les remercions vivement pour leur implication dans le soutien de l'économie locale genevoise.

Direction de la Fondation

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.22)

Le/la Directeur/trice est responsable de la gestion opérationnelle de la Fondation. Il/elle assume l'administration courante de la Fondation.

Le/la Directeur/trice est nommé-e par le Conseil de Fondation.

Le/la directeur/trice siège au Conseil de Fondation avec voix consultative.

Depuis 2007, cette fonction est assumée par M. Jérôme Favoulet.

Membres de l'équipe

Au cours de l'année 2011, quatre gestionnaires, Rosalia Correia Afonso, Virginie Gilbert, Laurent Peruchoud et Sophie Vittot ont été en charge de la gestion des dossiers.

Chacun des gestionnaires de la Fondetec est en charge d'un portefeuille de dossiers. Ce sont avant tout des généralistes, même si ils approfondissent certaines spécialités correspondant à leur rôle interne au sein de la Fondetec.

Cette spécificité leur permet de conseiller les entreprises sur des thématiques qu'ils mettent en pratique au quotidien.

Une assistante administrative et communication, Julie Bauer, a appuyé les travaux liés à la communication et a géré les préparations des séances du Conseil de fondation. Elle a également été en charge de la réalisation de vidéos.

Trois stagiaires ont également soutenu les activités de la Fondation.



De g. à dr., Julie Bauer, Sophie Vittot, Jérôme Favoulet, Rosalia Correia Afonso, Virginie Gilbert, Laurent Perruchoud.



Clément Puente
Stagiaire de bachelor,
dès le 25 juillet 2011



Tanya Cole
Stagiaire maturité professionnelle,
dès septembre 2011

Et également,
Teresa Fini
Stagiaire maturité professionnelle, jusqu'au 30 juin 2011

Rapport de performance

Chiffres clés

Evolution générale de l'activité

Impact sur l'emploi

Résultats de l'activité



Rapport de performance

Chiffres clés

	2011	2010	Variation	Moyenne 2007 - 2011	Total 2007 - 2011
Nouvelles demandes	45	45	0,0%	49.4	247
Demandes retirées *	8	7	+ 14,29%	11	55
Demandes refusées au traitement	0	0	+ 0,00%	1	5
Demandes non étudiées par le Conseil	8	7	+ 14,29%	12	60
Décisions positives	21	26	- 19,23%	25	125
Décisions négatives	17	12	+ 41,67%	13.6	68
Nombre total des décisions prises	38	38	+ 0,00%	38,6	193
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'856'860	1'962'800	+ 45,55%	2'620'882	13'104'410
<i>Pour un montant moyen</i>	136'041	75'492	+ 80,21%	104'835	
Montant total des soutiens refusés (CHF)	2'767'000	1'570'000	+ 76,24%	2'274'100	11'370'500
<i>Pour un montant moyen</i>	162'765	130'833	+ 24,41%	167'213	
Montant total des décisions prises	5'623'860	3'532'800	+ 59,19%	4'894'982	24'474'910
Dossiers remboursés	12	11	+ 9,09%	11,2	56
Dossiers non ouverts **	1	3	- 66,67%	3,2	16
Dossiers en faillite	5	6	- 16,67%	4,6	23
Dossiers terminés au cours de l'année	18	20	- 10,00%	19	95
Séance du Conseil de Fondation	19	18	+ 5,6%	19,6	98
Séances des commissions	11	10	+ 10,0%	11,4	57
Situation au 31 décembre					
Entreprises en cours de remboursement	75	74	+ 1,4%	70,6	
Entreprises dont le prêt est en attente de libération	3	5	-40,0%	5,4	
Entreprises en attente de décision	14	15	-6,7%	13	
Nombre total d'entreprises en cours de suivi	92	94	- 2,1%	89	

* Dossiers pour lesquels le porteur de projet, après avoir payé la taxe d'inscription, a retiré son dossier avant la décision du Conseil de Fondation.

** Dossiers acceptés par le Conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le porteur de projet.

NB : Un même dossier (une entreprise) peut déposer plusieurs demandes de prêt. Dans ce cas, l'entreprise n'est comptabilisée qu'une seule fois, tandis que chaque nouvelle demande de prêt est prise en compte dans les nouvelles demandes.

Evolution générale de l'activité

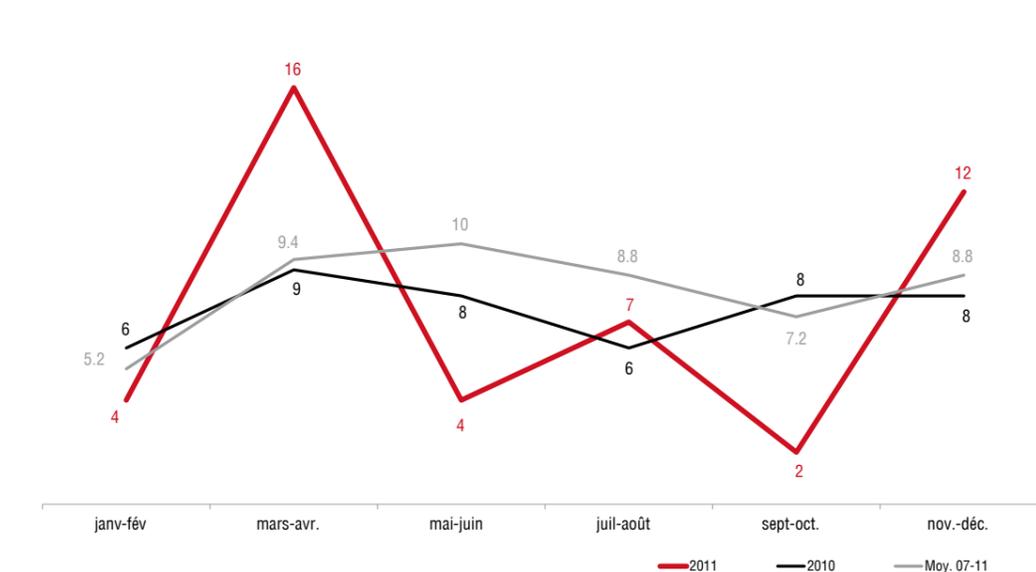
Depuis 2007, ce sont 247 demandes de financement qui ont été reçues, soit près de 50 nouveaux dossiers en moyenne par année.

En 2011, 45 nouvelles demandes ont été comptabilisées. Bien que ce nombre soit resté stable par rapport à 2010, celui-ci reste néanmoins en dessous de la moyenne sur la période 2007-2011.

Le nombre de décisions en 2011 est quant à lui identique à 2010 et s'élève à 38.

Si le nombre de nouvelles demandes varie et se situe à 4,5 points en dessous de la moyenne 2007-2011, le nombre de décisions est quant à lui très stable puisque la différence par rapport à la moyenne est inférieure à 1 point.

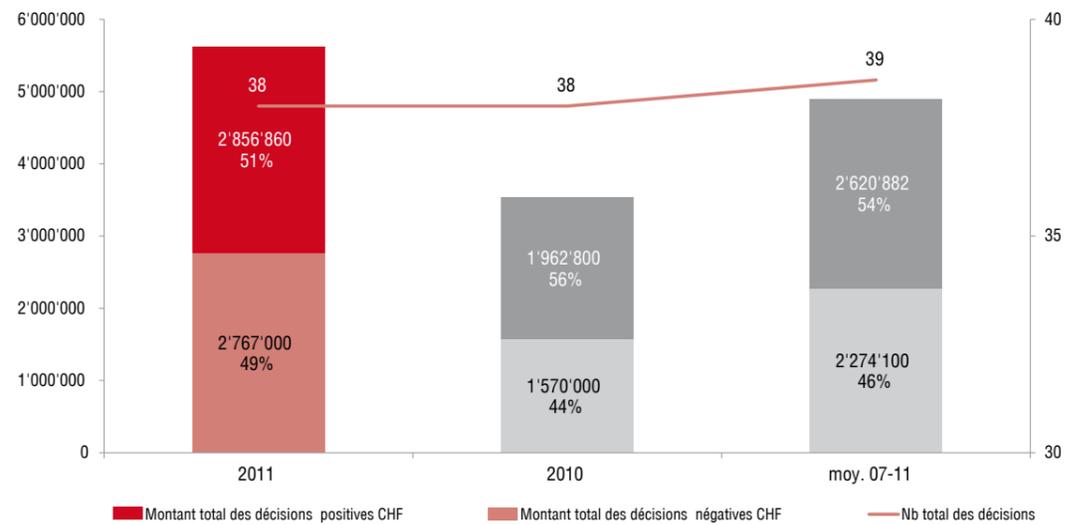
Saisonnalité de l'ouverture de nouveaux dossiers



L'année 2011 est une année marquée par deux grandes périodes de paiements de taxes d'inscription. Les périodes de mars-avril et de novembre-décembre ont en effet été particulièrement denses par rapport à la moyenne observée depuis 2007.

Deux autres périodes singulièrement basses, mai-juin mais surtout septembre-octobre, soit après et avant les périodes de grandes affluences en termes de dépôts de dossiers, sont également à noter pour cette année.

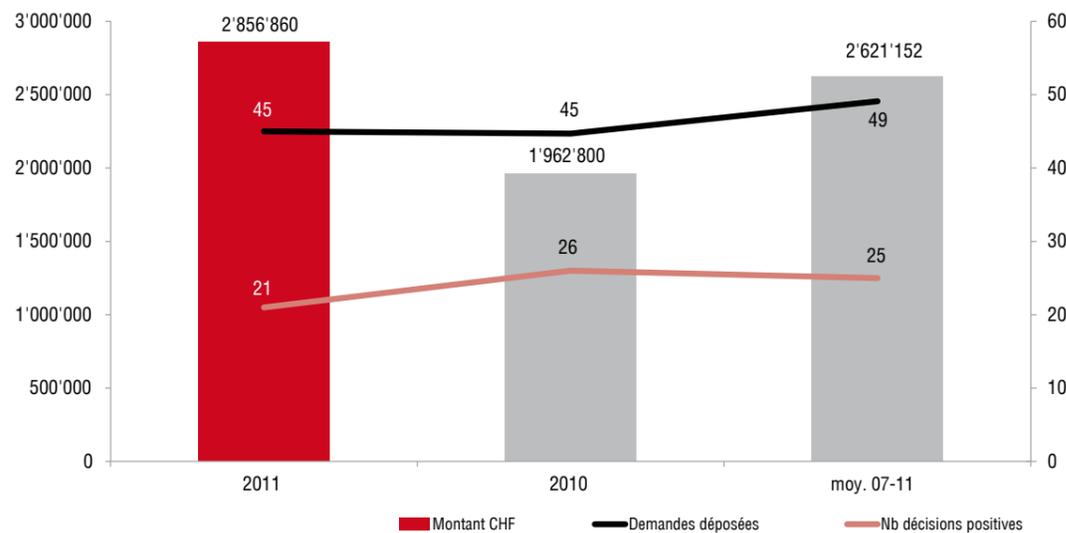
Nombre total de décisions, montants accordés et refusés



Le montant total des décisions prises en 2011 par rapport à 2010 a augmenté de près de 60%, passant de CHF 3,5 millions à plus de CHF 5,6 millions. Au total, depuis 2007, le Conseil s'est prononcé sur 193 dossiers représentant plus de CHF 24 millions, soit CHF 4,8 millions en moyenne par année.

En 2011, le Conseil de fondation a octroyé près de 51% des financements étudiés, soit CHF 2,8 millions.

Demandes déposées, décisions positives et montants accordés par année

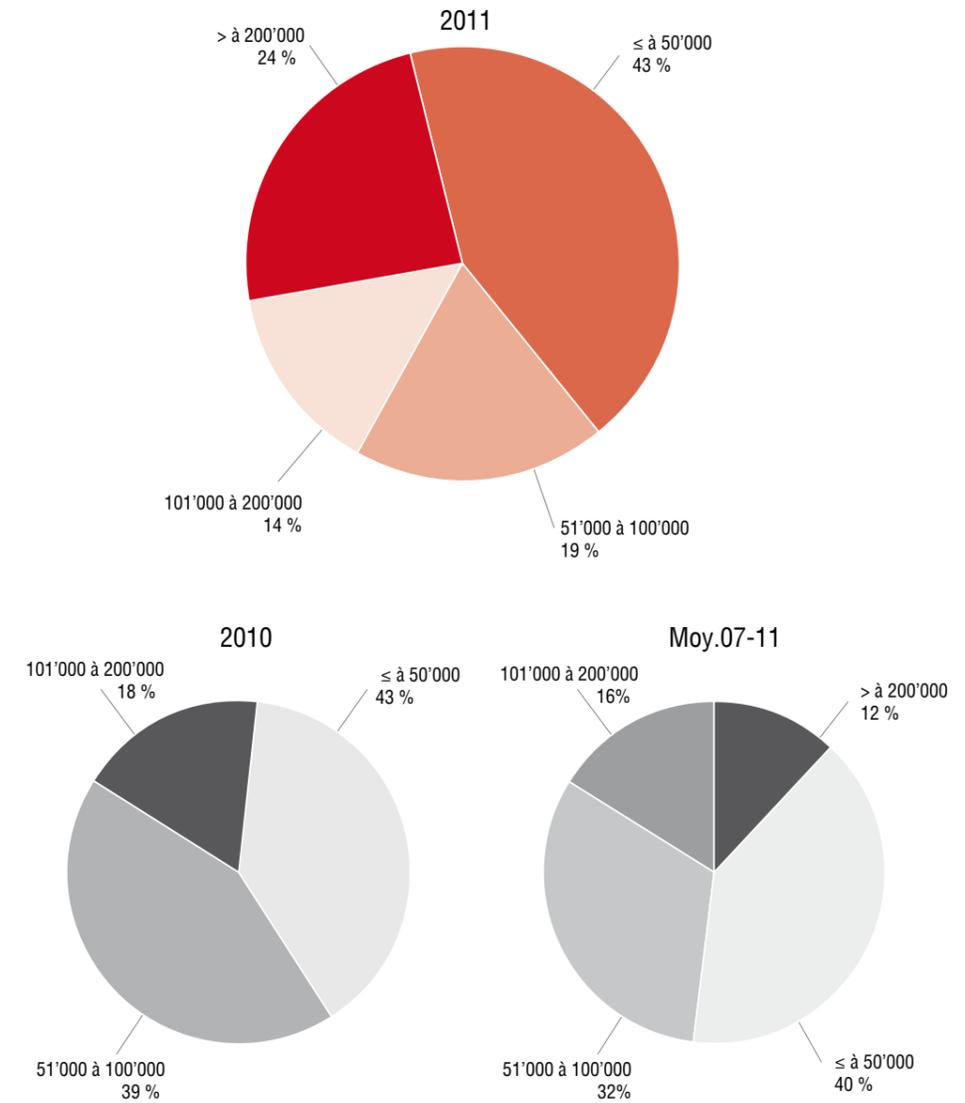


Les décisions positives représentent 21 dossiers parmi lesquels 4 concernaient des crédits complémentaires accordés à des entreprises déjà en cours de suivi. Le taux d'acceptation en nombre de dossiers se situe cette année en dessous de la moyenne depuis 2007. En 2011, celui-ci s'élève à 55,2% alors que la moyenne est de 64,7%, soit une différence de 9,5 points.

En 2011, le montant total des soutiens accordés a progressé de 45% par rapport à l'année précédente, s'élevant à CHF 2,8 millions en 2011 contre CHF 1,9 millions en 2010. Sur la période 2007-2011, la moyenne des montants accordés par année est de CHF 2,6 millions.

Les soutiens refusés ont quant à eux augmenté de plus de 75%, s'élevant cette année à CHF 2,7 millions contre CHF 1,5 millions en 2010. Pour la période 2007-2011, la moyenne des montants refusés est de CHF 2,2 millions.

Répartition des montants acceptés



Le montant moyen des soutiens accordés a augmenté de 80% par rapport à 2010, s'établissant à un peu plus de CHF 136'000.- en 2011 contre CHF 75'000.- environ en 2010. Celui-ci reste bien supérieur à la moyenne établie depuis 2007 (CHF 104'835.-). Depuis 2007, les deux années citées présentent des montants moyens accordés record en termes de maximum et de minimum sur la période.

Quant au montant moyen des soutiens refusés en 2011, celui-ci a progressé de 24 % par rapport à l'année précédente, s'élevant à CHF 162'765.- contre un peu plus de CHF 130'000.- en 2010. Ce montant reste néanmoins équivalent à la moyenne constatée sur la période 2007 à 2011.

Concernant la répartition des montants, depuis 2007, les prêts accordés inférieurs ou égaux à CHF 50'000.- (micro et midi crédits) représentent une part importante des demandes acceptées (en nombre de dossiers): 40% en moyenne. En 2011, ce sont 9 décisions positives qui ont été données en faveur de prêts dits de microcrédits, ce qui porte le total depuis 2007 à 49 décisions.

Parallèlement à ce type de crédit, le Conseil de Fondation a, cette année, étudié 9 dossiers de plus de CHF 200'000.-. Ces demandes ont conduit au soutien de cinq d'entre elles dont les financements se répartissent de la façon suivante : trois à CHF 400'000.-, un à CHF 300'000.-, puis un à 250'000. Ces financements ont représenté 25 % du total des montants financés. En 2010, seuls 2 dossiers de ce type avait été analysés. En revanche, aucun d'entre eux n'avait obtenu de décision favorable.

Répartition des demandes étudiées par le Conseil de fondation

selon la date d'inscription au Registre du commerce

Dossiers acceptés	En création %	Moins de 3 ans %	Plus de 3 ans %	Total
2011	12.0 57%	3.0 14%	6.0 29%	21.0 100%
2010	10.0 38%	5.0 19%	11.0 42%	26.0 100%
moy. 07-11	13.8 56%	4.2 16%	7.0 28%	25.0 100%

Dossiers refusés	En création %	Moins de 3 ans %	Plus de 3 ans %	Total
2011	11.0 65%	4.0 24%	2.0 12%	17.0 100%
2010	7.0 58%	1.0 8%	4.0 33%	12.0 100%
moy. 07-11	7.8 59%	2.6 17%	3.0 24%	13.4 100%

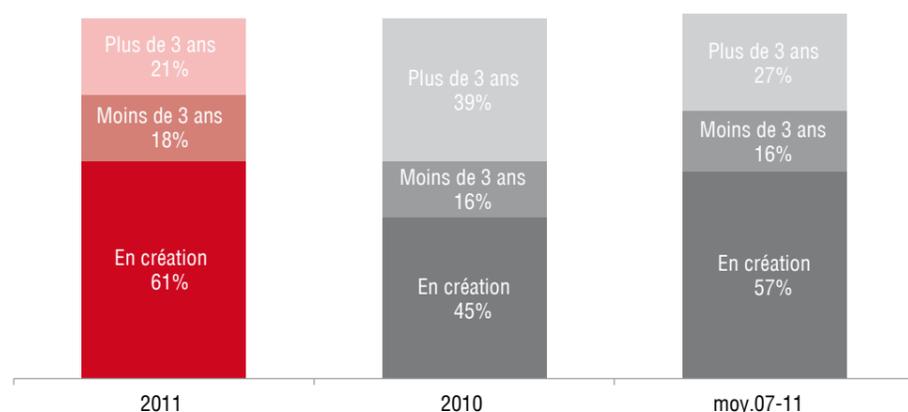
Dossiers étudiés	En création %	Moins de 3 ans %	Plus de 3 ans %	Total
2011	23.0 61%	7.0 18%	8.0 21%	38.0 100%
2010	17.0 45%	6.0 16%	15.0 39%	38.0 100%
moy. 07-11	21.6 57%	6.8 16%	10.0 27%	38.4 100%

En 2011, 61% des dossiers étudiés par le Conseil ont concerné des entreprises en cours de création. Sur les 23 dossiers analysés de ce type, 12 ont obtenu un soutien positif.

Depuis 2007, plus des deux tiers des dossiers financés sont des entreprises en création ou en démarrage.

Graphique des demandes étudiées par le Conseil de fondation

selon la date d'inscription au Registre du commerce



Sur les 21 dossiers acceptés en 2011, 12 étaient liés à des créations d'entreprise, soit plus de la moitié, représentant plus d'1 million de CHF. Le montant moyen des prêts accordés à ces entreprises en cours de création s'est élevé à CHF 83'667.-, soit bien en dessous du montant moyen total accordé à l'ensemble des entreprises.

Même si l'année 2010 avait été davantage favorable aux entreprises de plus de 3 ans en termes de nombre de dossiers acceptés, le Conseil de fondation leur a tout de même apporté un appui fort en leur octroyant également plus d'1 million de CHF en 2011.

Répartition des demandes étudiées par le Conseil

selon le genre des porteurs de projet

Entrepreneuriat féminin	Nbre étudié	Dossiers acceptés	%	Dossiers refusés	%	Total
2011	16	8	50,0%	8	50,0%	100,0%
2010	14	12	85,7%	2	14,3%	100,0%
moy. 07-11	14,2	10,6	74,6%	3,6	25,4%	100,0%

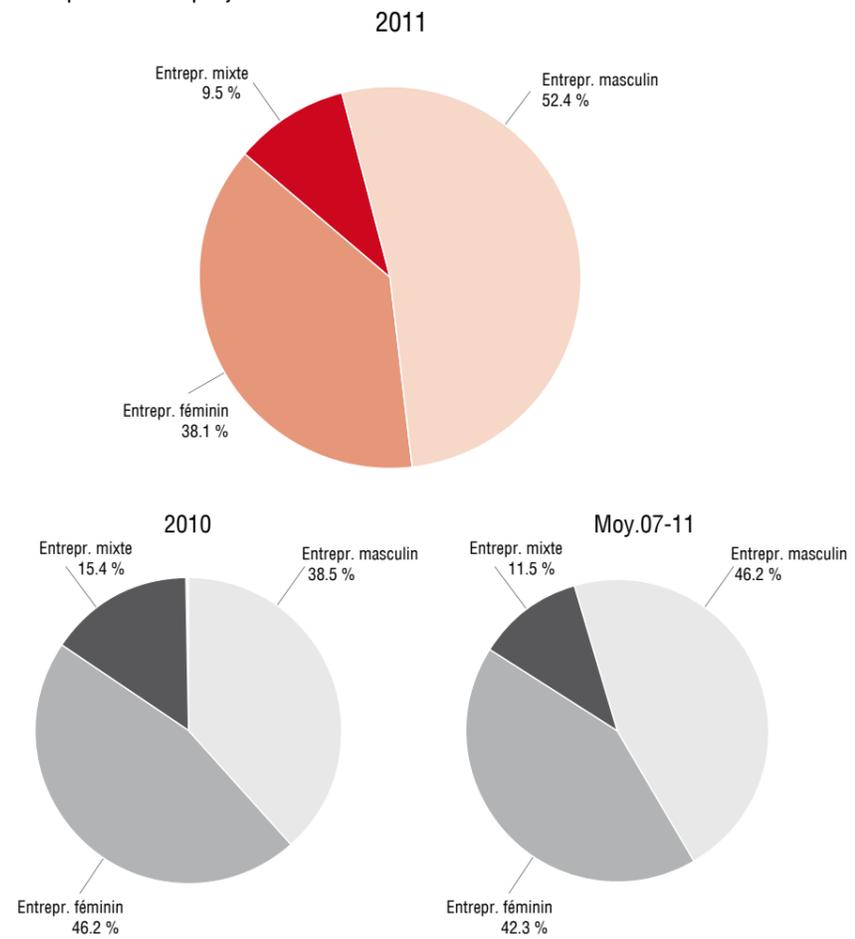
Entrepreneuriat mixte	Nbre étudié	Dossiers acceptés	%	Dossiers refusés	%	Total
2011	2	2	100,0%	0	0,0%	100,0%
2010	4	4	100,0%	0	0,0%	100,0%
moy. 07-11	3,6	2,8	77,8%	0,8	22,2%	100,0%

Entrepreneuriat masculin	Nbre étudié	Dossiers acceptés	%	Dossiers refusés	%	Total
2011	20	11	55,0%	9	45,0%	100,0%
2010	20	10	50,0%	10	50,0%	100,0%
moy. 07-11	21,0	11,8	56,2%	9,2	43,8%	100,0%

Dossiers étudiés	Nbre étudié	Dossiers acceptés	%	Dossiers refusés	%	Total
2011	38	21	55,3%	17	44,7%	100,0%
2010	38	26	68,4%	12	31,6%	100,0%
moy. 07-11	38,8	25,2	64,9%	13,6	35,1%	100,0%

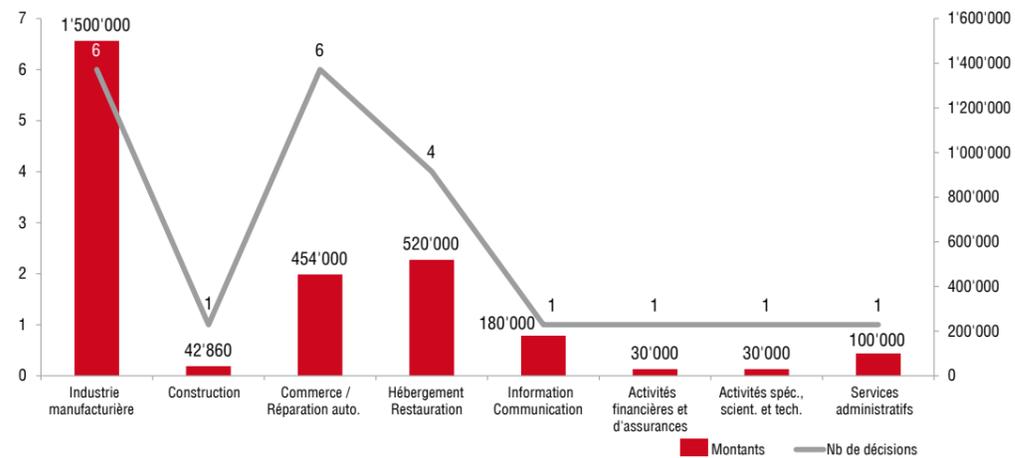
Le montant moyen des dossiers déposés varie très sensiblement selon le genre des porteurs de projet. En 2011, celui-ci était de CHF 94'312.- pour les dossiers portés exclusivement par des femmes contre CHF 201'600.- pour ceux portés par des hommes.

Répartition des dossiers acceptés selon le genre des porteurs de projet



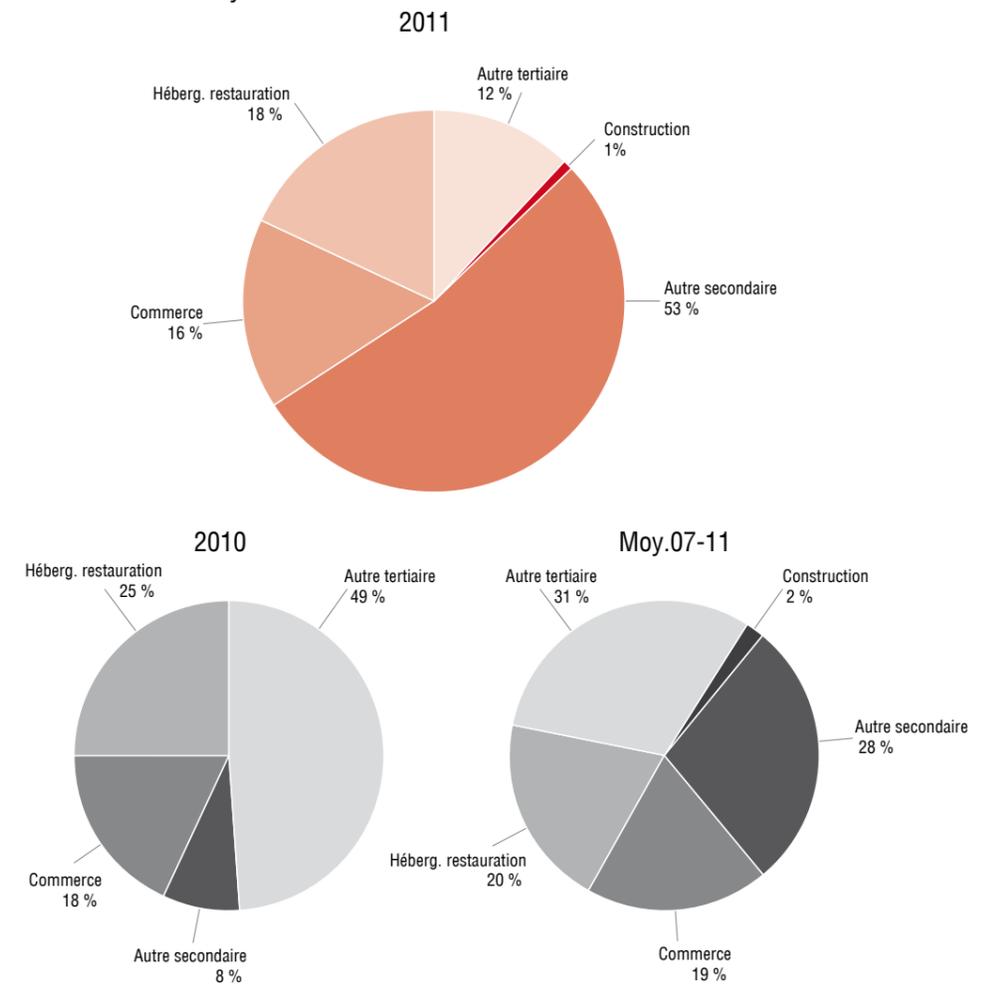
La tendance générale depuis 2007 est à un soutien important à l'entrepreneuriat féminin, même si une baisse a été constatée en 2011.

Répartition sectorielle des décisions positives et des financements accordés selon le secteur d'activité

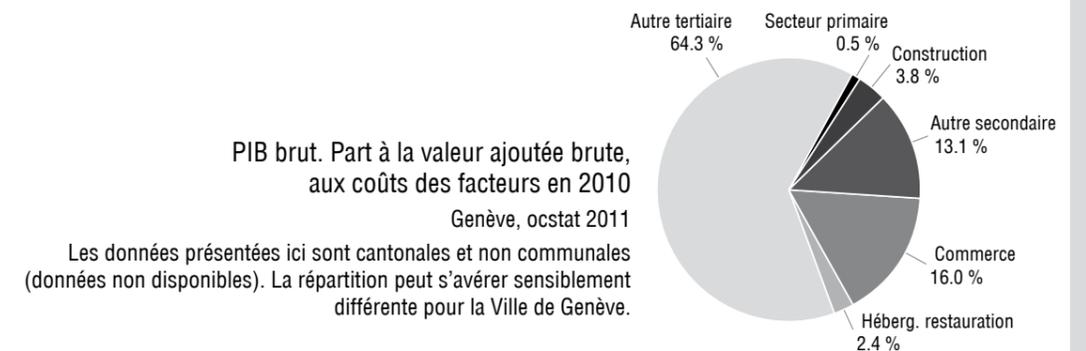


En termes de répartition du montant total accordé, le secteur secondaire est celui qui a reçu la plus grande part du financement, plus de 53%, soit plus de CHF 1,5 million représentant 7 dossiers sur les 21 acceptés.

Répartition sectorielle des dossiers acceptés selon les montants octroyés



La classification sectorielle utilisée ici est basée sur la nomenclature générale des activités économiques 2008 (NOGA). La branche économique définie pour chacune des entreprises est celle déterminée par le répertoire des entreprises du canton de Genève. Il a été constaté que certaines activités ne reflètent pas toujours la réalité des entreprises. Compte tenu d'une différence évidente et véritablement éloignée de la réalité, il a été décidé d'ajuster le secteur d'activité de l'une d'entre elles.



Genève, ocstat 2011
Les données présentées ici sont cantonales et non communales (données non disponibles). La répartition peut s'avérer sensiblement différente pour la Ville de Genève.

Impact sur l'emploi

En 2011, grâce à son activité, la Fondetec a permis la création ou le maintien de près de 450 places de travail, correspondant à plus de 200 équivalents temps plein (ETP) pour une masse salariale totale de plus de CHF 13 millions.

L'analyse des déclarations AVS fournies a permis de démontrer l'existence d'au moins 444 places de travail. Grâce à la connaissance et au suivi des dossiers effectué par les gestionnaires, une estimation à environ 5 postes supplémentaires a été faite pour évaluer le nombre de collaborateurs des entreprises n'ayant pas remis leur déclaration AVS.

Par rapport à 2010, le nombre moyen de salariés par entreprise en équivalent temps plein s'est accru de plus de 35%, passant d'une moyenne de 2,89 à près de 4 par entreprise.

De même, le salaire annuel moyen par collaborateur en ETP a également augmenté, s'élevant cette année à CHF 63'179.- contre CHF 57'311.- en 2010, soit plus de 10%. En 2009, celui-ci était de CHF 55'146.-.

Statistiques emplois des entreprises suivies

données recueillies sur la base des déclarations AVS reçues ou des comptes 2011 le cas échéant

(CHF)	2011	2010	%
Taux de réponse	89,83 %	75,81%	+18,50%
Nb total de salariés sur l'année	444,00	241,00	+84,23%
Nb moyen de salariés par entreprise	8,38	5,13	+63,30%
Nb de salariés ETP sur l'année	207,36	135,85	+52,64%
Nb moyen de salariés par entreprise ETP	3,91	2,89	+35,38%
Charges salariales totales	13'100'939,21	7'785'841,67	+68,27%
Charges salariales moyennes par entreprise	247'187,53	165'656,21	+49,22%
Salaire annuel moyen par collaborateur ETP	63'179,38	57'311,41	+10,24%

Les données mentionnées ci-dessus tentent de refléter au mieux la réalité des entreprises suivies au cours de l'année 2011. Elles sont issues des déclarations AVS 2011 et des comptes remis chaque année par les entreprises.

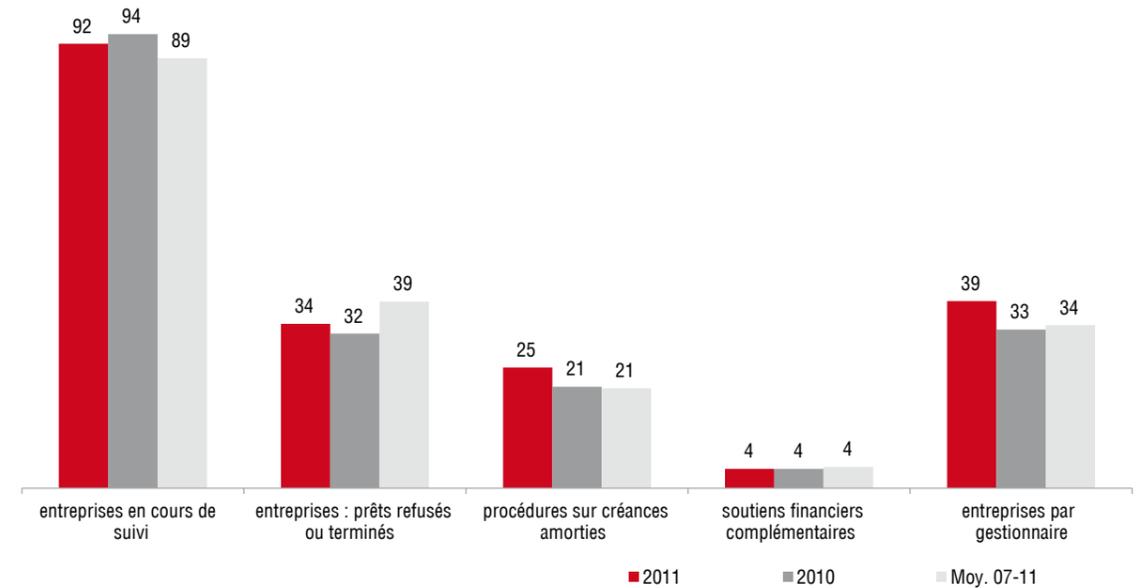
Pour établir les emplois en ETP, chacune des entreprises a précisé pour chaque collaborateur, d'une part, le nombre de mois de travail sur l'année, et d'autre part, le taux d'activité pour chacun d'entre eux.

Les statistiques établies ici sont basées sur des demandes auprès de 59 entreprises en cours de remboursement. Ces informations n'ont en revanche pas été demandées aux dossiers qui ont débuté leur activité en cours d'année et qui n'ont pas clôturé leur état financier au 31 décembre 2011. De même, ces informations n'ont pas été demandées aux dossiers provisionnés qui faisaient l'objet de procédures de recouvrement ou dont l'activité avait cessé.

Les données relatives à des emplois créés indirectement par des activités de placement de personnels n'ont pas été prises en compte.

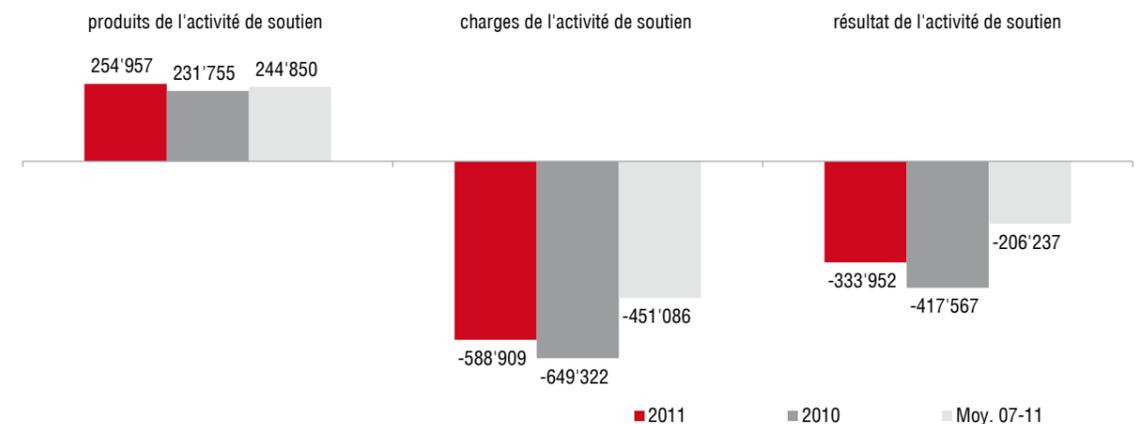
Résultats de l'activité

Gestion des dossiers



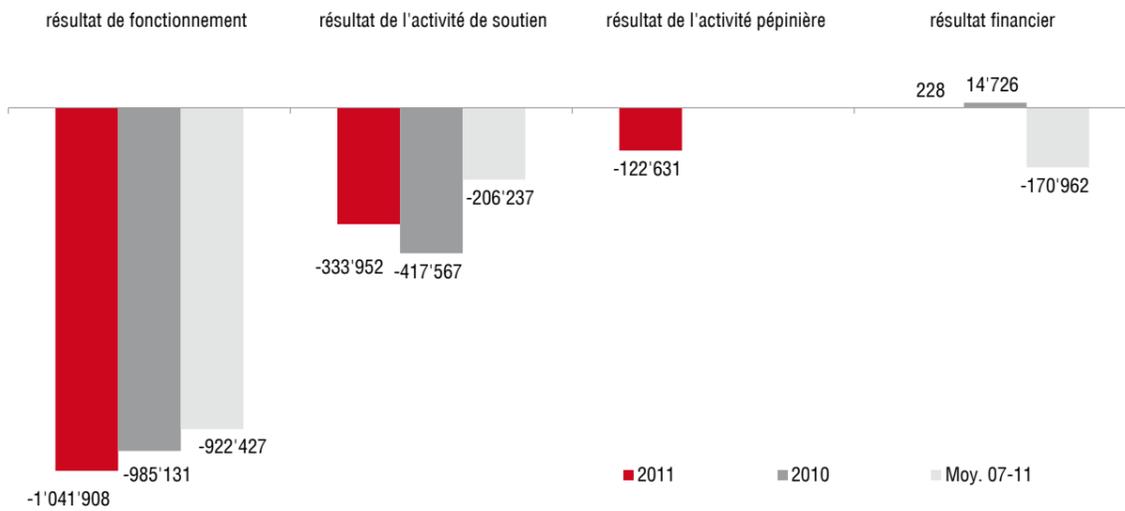
NB : La moyenne annuelle des procédures sur créances amorties est ici basée sur les années 2009, 2010 et 2011. Le nombre d'entreprises par gestionnaire a augmenté de 18%. Ceci se comprend notamment par le fait qu'un poste de gestionnaire n'a pas été repourvu en 2011, mais en 2012.

Activité de soutien



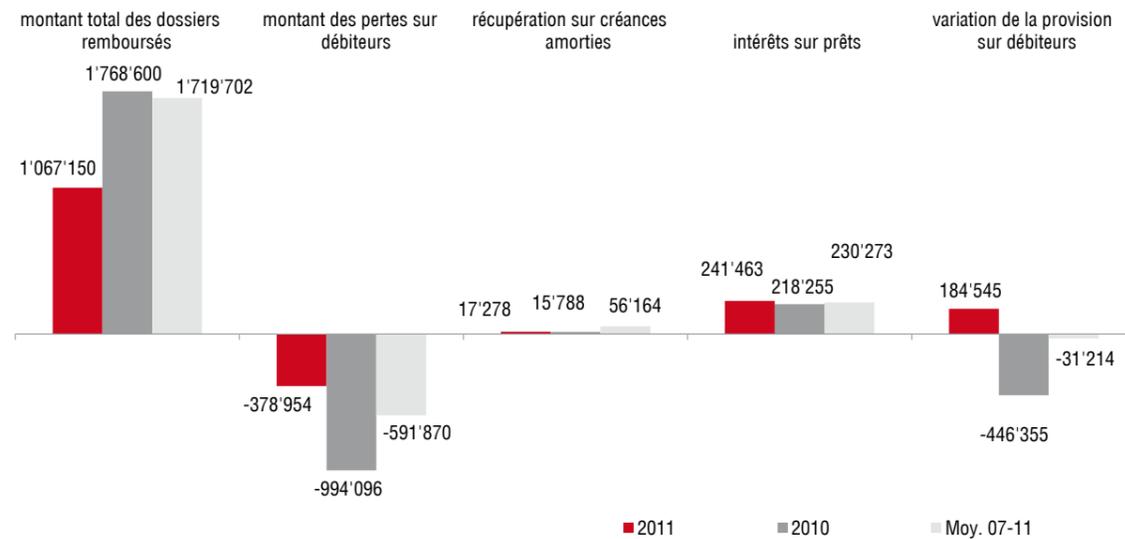
En 2011, le résultat de l'activité de soutien s'est amélioré par rapport à 2010. Ceci s'explique en grande partie par une diminution de 60% des pertes nettes sur débiteurs par rapport à l'année précédente, et par une variation de la provision pour risques de pertes sur débiteurs de moins de CHF 262'000.-.

Résultats de la Fondation



L'augmentation du déficit du résultat de fonctionnement en 2011 s'explique en partie par une augmentation des jetons de présence et par des charges liées aux locaux et au déménagement plus importantes, dues notamment au paiement simultané de deux loyers du 15 juillet au 31 décembre 2011.

Activités sur dossiers en montants



Même si le nombre de crédits remboursés en 2011 est identique à celui de 2010, il est à noter que le montant moyen octroyé aux dossiers qui ont achevé leur remboursement est nettement inférieur à celui de l'année précédente : CHF 88'929.- en 2011 contre CHF 147'383.- en 2010.

Rapport financier

Rapport de l'organe de révision

Bilan au 31 décembre 2011

Compte d'exploitation de l'exercice 2011

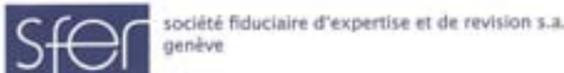
Tableau de variation des fonds propres

Tableau de flux de trésorerie



Rapport financier

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève – Fondetec, Genève

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la *Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève – Fondetec*, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Les informations contenues dans le rapport de performance joint au présent rapport ne font pas l'objet de notre contrôle.

Responsabilité du Conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

CHAMBRE FIDUCIAIRE
Associée

1 rue église 45 | CH-1211 Genève 17 | t. +41 22 736 38 33
case postale 111 | sfere@fidusfer.ch | f. +41 22 786 11 31

Rapport de l'organe de révision (suite)



Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC. En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

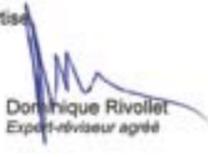
Conformément à l'article 36 al. 4 du règlement de la Fondation et à la Norme d'audit suisse 890 nous devons attester s'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels. Un certain nombre de processus a été formellement documenté par la Direction. Il est prévu que le Conseil de fondation approuve prochainement le SCI. Nous pouvons ainsi constater l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels uniquement pour les processus déjà formalisés.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 24 mai 2012

Société fiduciaire d'expertise
et de révision s.a.

 Samuel Bardi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

 Dominique Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexe : états financiers 2011 (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des fonds propres, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Bilan au 31 décembre 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Disponible et réalisable		
Caisse	767.20	781.25
CCP	1'920'023.63	506'177.88
Banques	47'857.89	173'731.13
Débiteurs nets à moins d'un an	1'660'676.07	1'350'950.05
Titres & Placements - Nets	645'200.00	2'228'379.77
Comptes de régularisation actif	82'429.04	49'280.87
	4'356'953.83	4'309'300.95
Actif immobilisé		
Débiteurs nets à plus d'un an	2'846'424.04	2'215'641.89
Immobilisations corporelles	328'121.76	16'131.55
Immobilisations financières	70'967.00	12'140.00
	3'245'512.80	2'243'913.44
TOTAL DE L'ACTIF	7'602'466.63	6'553'214.39
PASSIF		
Exigible à court terme		
Comptes de régularisation passif	147'128.70	99'612.25
	147'128.70	99'612.25
Capital de l'organisation		
Capital	8'953'602.14	7'841'575.30
Résultat de l'exercice	(1'498'264.21)	(1'387'973.16)
	7'455'337.93	6'453'602.14
TOTAL DU PASSIF	7'602'466.63	6'553'214.39

Compte d'exploitation de l'exercice 2011

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>Ecart</u>	<u>2010</u>
	CHF	2011	CHF	CHF
Produits de l'activité de soutien				
Frais d'inscription de CHF 300 par dossier	13'493.54	15'000.00	(1'506.46)	13'500.00
Intérêts sur prêts & commissions sur cautions	241'463.85	218'500.00	22'963.85	218'255.10
	<u>254'957.39</u>	<u>233'500.00</u>	<u>21'457.39</u>	<u>231'755.10</u>
Charges de l'activité de soutien				
Pertes nettes sur débiteurs	(361'676.65)	(400'000.00)	38'323.35	(978'307.30)
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	(184'545.00)	(30'000.00)	(154'545.00)	446'355.00
Honoraires avocats pour enquêtes sur dossiers	(39'801.65)	(70'000.00)	30'198.35	(113'687.20)
Frais de représentation	(2'886.65)	(6'000.00)	3'113.35	(3'682.75)
	<u>(588'909.95)</u>	<u>(506'000.00)</u>	<u>(82'909.95)</u>	<u>(649'322.25)</u>
Résultat de l'activité de soutien	(333'952.56)	(272'500.00)	(61'452.56)	(417'567.15)
Produits de l'activité pépinière				
Sous-locations pépinière	3'694.30	27'560.00	(23'865.70)	-
	<u>3'694.30</u>	<u>27'560.00</u>	<u>(23'865.70)</u>	<u>-</u>
Charges de l'activité pépinière				
Frais de locaux	(104'281.40)	(141'360.00)	37'078.60	-
Frais administratifs	(3'672.00)	(5'500.00)	1'828.00	-
Honoraires & frais juridiques	(10'446.45)	(12'000.00)	1'553.55	-
Amortissements	(7'925.90)	(12'919.00)	4'993.10	-
	<u>(126'325.75)</u>	<u>(171'779.00)</u>	<u>45'453.25</u>	<u>-</u>
Résultat de l'activité pépinière	(122'631.45)	(144'219.00)	21'587.55	-
Résultat intermédiaire 1	(456'584.01)	(416'719.00)	(39'865.01)	(417'567.15)

Compte d'exploitation de l'exercice 2011 (suite)

	2011 CHF	Budget 2011	Ecart CHF	2010 CHF
Résultat intermédiaire 1 (report)	(456'584.01)	(416'719.00)	(39'865.01)	(417'567.15)
Coût de fonctionnement				
Salaires	(634'878.30)	(651'968.05)	17'089.75	(634'038.90)
Jetons de présence	(61'450.00)	(50'000.00)	(11'450.00)	(48'100.00)
Charges sociales	(129'454.65)	(129'365.20)	(89.45)	(118'743.35)
Frais de personnel	(17'929.80)	(32'750.00)	14'820.20	(25'833.65)
Frais de locaux	(66'073.50)	(38'540.00)	(27'533.50)	(34'836.75)
Frais administratifs	(108'818.96)	(118'554.70)	9'735.74	(99'128.18)
Honoraires & frais juridiques	(32'675.00)	(33'000.00)	325.00	(35'658.60)
Amortissements	(7'806.20)	(31'281.40)	23'475.20	(12'138.65)
Produits divers	17'177.90	20'800.00	(3'622.10)	23'346.25
Coût net de fonctionnement	(1'041'908.51)	(1'064'659.35)	22'750.84	(985'131.83)
Résultat intermédiaire 2	(1'498'492.52)	(1'481'378.35)	(17'114.17)	(1'402'698.98)
Produits financiers				
Revenus des titres	24'282.25	34'125.00	(9'842.75)	22'753.72
Bénéfices sur ventes de titres	2'144.57	-	2'144.57	66'834.04
Intérêts bancaires	3'680.44	980.00	2'700.44	2'609.49
Gain de change	1'256.83	-	1'256.83	17'096.27
Plus-values sur titres	1'610.83	-	1'610.83	213.67
	32'974.92	35'105.00	(2'130.08)	109'507.19
Charges financières				
Pertes sur ventes de titres	(26'285.18)	-	(26'285.18)	(78'373.17)
Intérêts et frais bancaires	(1'748.52)	(2'500.00)	751.48	(2'626.53)
Commissions et droits de garde	(4'233.34)	(4'000.00)	(233.34)	(4'786.91)
Perte de change	(479.57)	-	(479.57)	(2'043.76)
Moins-values sur contrat de change à terme	-	-	-	(6'951.00)
	(32'746.61)	(6'500.00)	(26'246.61)	(94'781.37)
Résultat financier	228.31	28'605.00	(28'376.69)	14'725.82
PERTE D'EXPLOITATION	(1'498'264.21)	(1'452'773.35)	(45'490.86)	(1'387'973.16)

Tableau de variation des fonds propres

	2011 CHF	2010 CHF
Capital au 1er janvier	6'453'601.94	7'841'575.10
Augmentation du capital (1ère tranche)	2'500'000.00	0.00
Résultat de l'exercice	(1'498'264.21)	(1'387'973.16)
Capital au 31 décembre	7'455'337.73	6'453'601.94

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 millions versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.

Ce capital initial a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997. Au 1er janvier 2007, le capital net apporté dans la fondation de droit public représentait un montant de CHF 11'576'106.19.

En date du 16 février 2010, le Conseil municipal de la ville de Genève a accepté de capitaliser la Fondetec à hauteur de CHF 10'000'000.--. Dans les conditions de libération du capital il était demandé qu'un contrat de prestations soit établi entre la Fondetec et la Ville de Genève. Cependant, la réalisation de celui-ci n'est pas conforme avec les statuts de la Fondetec. Pour ces motifs, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé lors de sa séance plénière du 22 mars 2011 d'annuler l'article 2 de la délibération du 16 février 2010 (« Art. 2 – Le versement de ce montant doit être accompagné d'un contrat de prestations à établir entre le Conseil administratif et la Fondetec, à l'image de celui liant la Fondation d'aide aux entreprises à l'Etat de Genève »).

Enfin, en date du 31 août 2011, une convention de financement a été signée entre la Ville de Genève et la Fondetec dans le but de déterminer les modalités du financement de la Fondetec par la Ville de Genève, précisément le montant des échéances des différents versements relatifs à la redotation, conformément aux délibérations acceptées par le Conseil municipal les 16 février 2010 et 22 mars 2011 (PR- 711 et PR 868). A titre de redotation la Ville de Genève octroie à la Fondetec CHF 10'000'000.— payables à raison de CHF 2'500'000.— par année, à partir de 2011 et ce jusqu'en 2014. Pour la 1ère annuité, il a été convenu, que celle-ci serait effectuée à la signature de la convention de financement, quant aux autres annuités celles-ci seront effectuées en deux tranches de CHF 1'250'000.—, la 1ère tranche avant le 30 juin à réception du rapport annuel d'activité de la fondation, accompagné du compte de pertes et profits, du bilan de l'exercice précédent, du rapport de l'organe de contrôle et du budget de la fondation pour l'exercice en cours, la 2ème tranche avant le 31 décembre, sous condition du vote des comptes et des rapports de la fondation pour le Conseil municipal.

La 1ère tranche a été versée à la Fondetec en date valeur du 22 septembre 2011.

Tableau de flux de trésorerie

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	CHF	CHF
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(1'498'264.21)	(1'387'973.16)
Débiteurs bruts au 01.01.2011	5'161'236.94	5'456'906.45
Libération de crédits	2'838'866.52	2'019'600.14
Intérêts sur les prêts	241'463.85	218'255.10
Pertes s/débiteurs*	(378'954.80)	(994'095.80)
Remboursement de crédits	(1'576'322.40)	(1'539'428.95)
	<u>1'125'053.17</u>	<u>(295'669.51)</u>
Débiteurs bruts au 31.12.2011	6'286'290.11	5'161'236.94
(Augmentation) / diminution des débiteurs	(1'125'053.17)	295'669.51
Provision perte s/débiteurs au 01.01.2011*	(1'594'645.00)	(2'041'000.00)
Provision perte s/débiteurs au 31.12.2011*	(1'779'190.00)	(1'594'645.00)
Aug. / (dim.) provision perte s/débiteurs*	184'545.00	(446'355.00)
(Augmentation)/diminution cptes régularisation actif	(33'148.17)	18'596.03
Augmentation des comptes régularisation passif	47'516.45	11'785.30
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	(2'424'404.10)	(1'508'277.32)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Diminution des titres	1'670'525.32	1'578'569.70
Augmentation/(diminution) provision sur titres	(80'394.55)	(247'902.30)
Augmentation/(diminution) provision sur contrat change à terme	(6'951.00)	6'951.00
Acquisition d'immobilisations corporelles	(327'722.31)	(16'980.30)
Acquisition d'immobilisations financières	(58'827.00)	(30.00)
Amortissements des immobilisations corporelles	15'732.10	12'138.65
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	1'212'362.56	1'332'746.75
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
Augmentation du capital de dotation	2'500'000.00	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	2'500'000.00	-
Flux de trésorerie net de la période	1'287'958.46	(175'530.57)
Variation des liquidités au bilan		
Liquidités au 1er janvier	680'690.26	856'220.83
Liquidités au 31 décembre	<u>1'968'648.72</u>	<u>680'690.26</u>
Augmentation / (diminution) des liquidités	1'287'958.46	(175'530.57)

* éléments non monétaires

Médias et communication

Presse

14 juin 2011, TRIBUNE DE GENÈVE
Une pépinière teste le partage de bureaux

14 juin 2011, LE COURRIER
La Fondetec a soutenu 26 entreprises en 2010

21 juin 2011, AGEFI
Fondetec : nouvelle présidente

Juillet 2011, PME MAGAZINE
La Fondetec aide 26 PME

Radio

17 juin 2011, RADIO SUISSE ROMANDE
Intercités
Interview de M. Jérôme Favoulet au sujet de la pépinière
www.rsr.ch/#/la-1ere/programmes/intercites/

TV

9 mai 2011, TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
Toutes Taxes Comprises (TTC) 09/05/2011, Ma petite entreprise (3^{ème} partie)
Intervention de M. Jérôme Favoulet sur le plateau
www.tsr.ch/video/emissions/ttc/3131357-dossier-ma-petite-entreprise.html

20 juin 2011, LEMAN BLEU
Genève à chaud
Intervention de Mme Anne-Marie Gisler en tant que nouvelle Présidente de la Fondetec
www.lemanbleu.ch/vod/geneve-a-chaud-20062011

24 octobre 2011, TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
Toutes Taxes Comprises (TTC), Ma petite entreprise l'aventure continue
Intervention de M. Jérôme Favoulet dans le reportage
www.tsr.ch/video/emissions/ttc/3540929-ma-petite-entreprise-l-aventure-continue.html

Internet

28 février 2011, TSR.CH

« Ma petite entreprise » sur le site de Toutes Taxes Comprises (TTC) avec descriptif de la Fondetec
www.tsr.ch/emissions/dossiers/2011/ttc-ma-petite-entreprise/

22 mars 2011, BLOG DE SANDRINE SALERNO

Interviews de M. Jérôme Favoulet

www.youtube.com/watch?v=f6LL701E_90&feature=related

www.youtube.com/watch?v=5-T8nkMjMJU&feature=related

22 mars 2011, BLOG DE SANDRINE SALERNO

Wattworld : un exemple concret d'aide de la Fondetec

www.youtube.com/watch?v=osD3ojWkVxU&feature=related

21 juin 2011, LES QUOTIDIENNES

Anne-Marie Gisler prend la tête de Fondetec

www.lesquotidiennes.com/travail/anne-marie-gisler-prend-la-tete-de-fondetec

14 juin 2011, GENEVA BUSINESS NEWS

Genève : création et maintien de 270 emplois

www.gbnews.ch/actualites/breaking-news/geneve-creation-et-maintien-de-270-emplois

19 juillet 2011, GENEVA BUSINESS NEWS

La création d'entreprise. Quelques pistes pour bien démarrer !

www.gbnews.ch/themes/creation-dentreprise/

dossier-du-mois-la-creation-dentreprise-quelques-pistes-pour-bien-demarrer

Articles citant la Fondetec

Presse

juin 2011, VIVRE A GENEVE

Essaim : le plaisir d'entreprendre

juin 2011, CCIG INFO

Info chambre, compte-rendu du midi de la Chambre du 19 mai 2011

30 novembre 2011, LE TEMPS

En Suisse, l'offre de microcrédit ferait défaut

Internet

21 juin 2011, ACTU PME

Cusmic : le pont entre employeurs et jeunes professionnels

www.actu-pme.ch/portrait-dentreprise/486-cusmic-le-pont-entre-employeurs-et-jeunes-professionnels.html

Entreprises sélectionnées

Industrie manufacturière

Construction

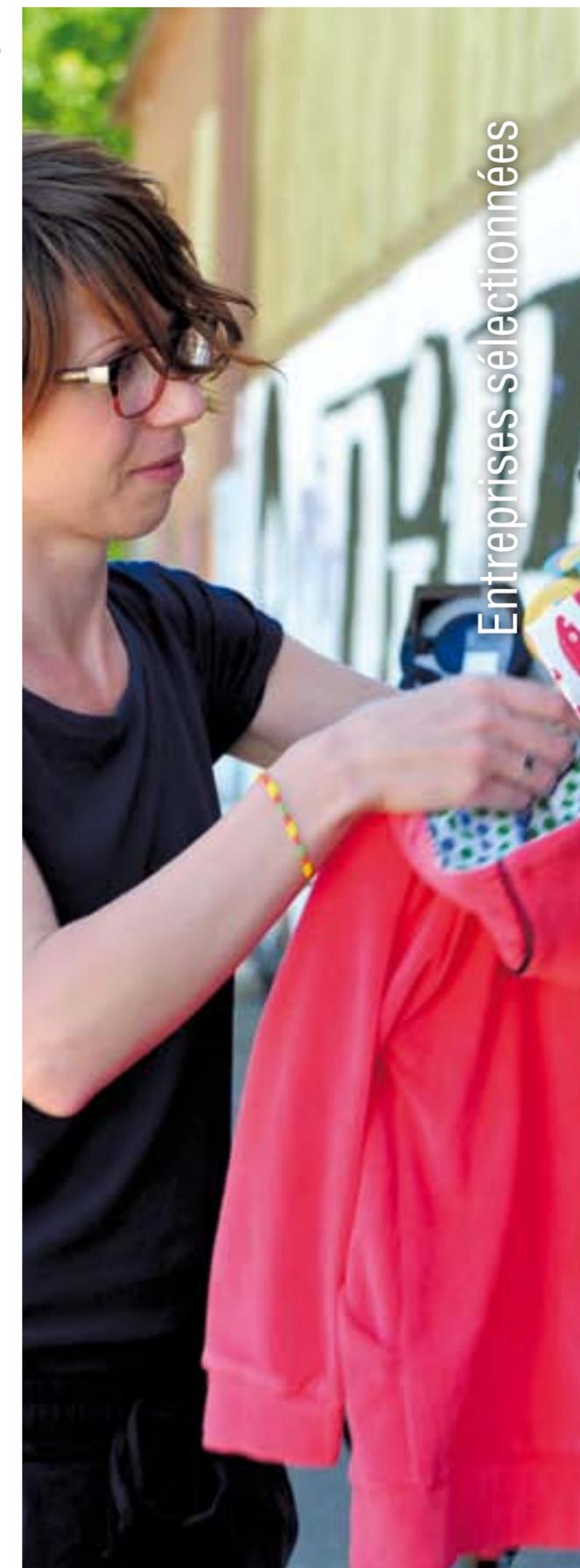
Commerce / Réparation auto.

Hébergement Restauration

Information Communication

Activités spécifiques, scientifiques et techniques

Services administratifs et de soutien



Entreprises sélectionnées

Les entreprises mentionnées ici sont les sociétés pour lesquelles le prêt a été accepté et les fonds libérés.

Les secteurs d'activité des entreprises ont été déterminés selon la Nomenclature Générale des Activités économique 2008 (NOGA) définis dans le répertoire des entreprises du canton de Genève.

Industrie manufacturière

Montres AF & F SA



Manufacture horlogère – La marque de haute horlogerie A. Favre & Fils représente une tradition et un savoir-faire familial dont l'origine remonte au XVIII^{ème} siècle. Cette passion s'est transmise de père en fils sur pas moins de dix générations.

M. Laurent Favre
Rue du Clos 17
1207 Genève
Tél : 022 321 09 55
www.afavrefils.com

MHC Manufacture Hautes Complications SA



Manufacture horlogère – Manufacture Hautes Complications (MHC) est une société spécialisée dans la recherche, le développement et la production de mouvements à très grandes complications.

M. Pierre-Laurent Favre
Chemin Franck Thomas 80
1208 Genève
Tél : 022 700 61 21
www.mhcsa.com, pierre.favre@mhcsa.com

Lenoir Orthopédie



Orthopédie – Lenoir Orthopédie assure un service de haute qualité dans la conception et la fabrication de moyens auxiliaires orthopédiques sur mesure. Il propose notamment des prothèses, des orthèses et des supports plantaires sur mesure.

M. Christian Lenoir
Boulevard de la Cluse 35
1205 Genève
Tél : 022 329 69 29
laeser.lenoir@bluewin.ch



Primequal SA

Médecine - Santé – Création, fabrication et commerce de tout article, instrument, appareil et produit médical et dentaire.

M. David Weill
Rue des Pierres du Niton 17
1207 Genève
Tél : 022 354 05 50
www.primequal.com, dweill@primequal.com



L'Asticot Sàrl

Commerce éthique – Nouvelle marque suisse de vêtements et accessoires pour enfants contemporains. Les fondatrices de l'Asticot placent autant l'esthétique que l'éthique au cœur de leur processus créatif en utilisant des matières nobles, issues de l'agriculture biologique.

Mmes Christie Mutuel et Danièle McClellan
Av. Ernest-Pictet 28-30
1203 Genève
www.lasticot.ch, christie@lasticot.com

Wattworld SA



Mobilité – Destiné à l'usage interne des entreprises, des collectivités publiques, mais aussi pour la location de vélos en libre-service, Wattworld a mis sur pied et développé le Mobility Parc : station de recharge pour vélos électriques, entièrement automatique, sans câble à brancher, ni batterie à transporter. Parallèlement à cette activité, Wattworld propose aussi à la vente des vélos électriques sous la marque Watts.

MM. Wouter van der Lelij, Claude Isler, Boris Favre, Jérôme Steimer, Ivan Steimer
Chemin de Villars 39
1203 Genève
Tél : 022 796 43 43
www.wattworld.ch, info@wattworld.ch

Construction

form|c

Form.C Sàrl

Fabrication béton – Spécialiste dans la fabrication et la création d'éléments en béton sur mesure ainsi que du mobilier et objets en béton destinés aux agencements intérieurs tout comme aux aménagements extérieurs.

Mme Katharina Kreil et M. Marc Calame

Avenue de Châtelaine 43

1203 Genève

Tél : 022 797 35 61

www.formc.ch, info@formc.ch

Commerce / Réparation auto.



Sandrine Bramaz, S Fleurs & ID KDO

Fleurs – Située à deux pas de la Maternité, cette boutique propose des arrangements floraux ainsi que des idées de cadeaux pour les nouveau-nés et leurs mamans. Le choix de fleurs comestibles invite les sens à des découvertes surprenantes.

Mmes Sandrine et Béatrice Bramaz

Rue John-Grasset 10

1205 Genève

Tél : 022 321 68 05

contact@sfleurs.ch

Chuard Motos Sàrl CHUARD MOTOS

Automobilisme – Unique agence officielle de motos BMW dans le canton de Genève, Chuard Moto assure la vente et la réparation des deux-roues de la marque allemande, tout comme leur location et leur dépannage.

M. Grégory Chuard

Rue de Lyon 84

1203 Genève

Tél : 022 340 60 16

www.chuard-motos.ch, info.ge@chuard-motos.ch,

New Mode Distribution - Luigi Ricca NEW MODE DISTRIBUTION

Prêt-à-porter – Boutique de mode qui propose, en exclusivité pour la Suisse, des vêtements de la marque EROIK ainsi que des articles Adidas Original inédits.

M. Luigi RICCA

Rue du Valais 7-9

1202 Genève

Tél : 078 720 94 84

luigi.ricca@hotmail.com

Because I Love Sàrl

Because I ❤️

Prêt-à-porter – Boutique de prêt-à-porter multimarques qui met en avant les créations de jeunes stylistes et de designers européens. Because I Love propose des vêtements et des accessoires oscillant entre classicisme et tendance actuelle. L'enseigne sise autrefois à deux pas de la Place Neuve, vient de déménager sur le Quai de l'île.

Mme Prisca Harsch

Quai de l'île, 15

1204 Genève

Tél : 022 320 21 11

www.becauseilove.com, info@becauseilove.com



KonoPizza Mania Distribution, Oshodin & Co

Restauration – Le Konopizza, un concept tout droit venu d'Italie, est une authentique pizza en forme de cône. Elaboré avec des produits frais, il peut être farci d'aliments salés ou sucrés. De cuisson rapide, il est aussi tout indiqué pour un repas sur le pouce.

Mme Carla Cantarella Giacometti et M. Emmanuel Oshodin

Rue des Rois 9

1204 Genève

Tél : 022 321 22 24

www.konopizzamania.ch, contact@konopizzamania.ch

Hébergement Restauration



Restaurant Parc des Bastions SA

Restauration – Situé dans le kiosque à musique du Parc des Bastions, ce café restaurant, qui figure depuis 2011 dans le guide Gault-Millau, est ouvert toute l'année. Sa terrasse ombragée, ses brunchs du dimanche, sa patinoire et sa cuisine raffinée sont autant d'invitations à la détente.

M. Jean-François Schlemmer

Promenade des Bastions 1

1204 Genève

Tél : 022 310 86 66

www.bastions.ch



Mr. Padeiro L'atelier Cocktail Club

Bar – M. Alirio Padeiro de l'Atelier Cocktail Club émerveille ses clients avec sa maîtrise du flairtending et son savoir-faire en mixologie, notamment pour les cocktail sans alcool. Il a ouvert en avril un second établissement à Genève et représentera la Suisse en finale d'un concours international en juin 2012.

M. Alirio Padeiro

Rue Henri-Blanvalet 11

1207 Genève

Tél : 022 735 22 47

bardevelopment@me.com



Shahrazad Sàrl

Epicerie-Restaurant – Le restaurant Les Mangeurs propose des plats originaux à base de produits du terroir. L'épicerie attenante permet de se procurer ces mêmes produits locaux. Parallèlement à ces offres, il est également proposé des abonnements de fruits et légumes frais de proximité.

Mmes Natacha Porcher et Anita Frei

Rue du Prieuré 6

1202 Genève

Tél : 022 732 00 63

www.mangeurs.ch, info@mangeurs.ch

Information Communication



THEWATCHES.TV SA

Communication – TheWatches.TV est un portail Internet qui regroupe toutes les actualités liées à l'horlogerie et à ses marques au travers de reportages vidéo liés aux événements, produits et innovations du monde horloger.

MM. Marc-André Deschoux et Fabien Guimtrand

Rue de l'Ancien Port 14

1201 Genève

Tél : 022 732 40 14

www.thewatches.tv, info@thewatches.tv

Activités spécifiques, scientifiques et techniques



Perpatoros Décogabriel

Tapiserie – restauration de meubles anciens - Dans son atelier de la rue Voltaire, Gabriel Perpatoros donne une seconde vie aux meubles anciens grâce à ses talents de tapissier décorateur. Sa formation de garnisseur à l'ancienne lui permet notamment de restaurer les chaises selon un savoir-faire traditionnel.

Gabriel Perpatoros

Rue Voltaire 22

1201 Genève

Tél : 022 340 03 00

www.decogabriel.ch, decogabriel@bluewin.ch

Services administratifs et de soutien



AZ Prestige Sàrl

Sécurité au féminin – Les agentes d'AZ Prestige assurent la protection de leurs clients en Suisse et à l'étranger. Leur savoir-faire et leurs qualités féminines sont particulièrement appréciés lors de missions qui impliquent des familles ou nécessitent de la discrétion.

Mmes Ahmari Vida et Zeynep Kelleci

Route des Jeunes 5

1227 Les Acacias

Tél : 022 301 94 21

www.azprestige.ch, info@azprestige.ch

Ce qu'ils sont devenus



Julliard & Garcia Associés SNC

Muriel Julliard et Luis Carlos Garcia Nombela ont lancé leur entreprise de services linguistiques en 2007. L'éventail de l'offre qu'ils proposent va de la traduction à l'interprétation en passant par la transcription, la révision et l'enseignement.

Pourquoi avez-vous fait appel à la Fondetec ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Luis Carlos Garcia et moi-même travaillions en tant que traducteurs et interprètes. En 2007, nous nous sommes associés pour créer une société. Ne disposant pas du capital pour le faire, nous nous sommes tout d'abord adressés au Service de la Promotion économique, lequel nous a orientés vers la Fondetec. Nous avons tout de suite été très bien reçus. Il nous a été demandé de réunir de nombreux documents, notamment un business plan. Tout ce processus nous a permis de développer un concept, d'identifier nos cibles et d'établir les services que nous sommes à même de proposer. Toute cette phase de préparation s'est révélée grandement utile par la suite. La Fondetec ne nous a pas seulement fourni une aide sur le plan financier, elle nous a aussi, et surtout, apporté une aide à notre développement, une pensée marketing, et aussi de la compréhension durant les périodes plus difficiles. Pour nous, c'est plus qu'un organisme de prêt, c'est vraiment un soutien.

Quel est le principal avantage et inconvénient d'être indépendant ?

Le principal avantage est lié au principal inconvénient. Nous n'avons pas un patron, mais des dizaines de patrons, car c'est le client qui décide à quel moment il nous donne du travail et qui fixe les délais. Il faut avoir les reins solides pour être entrepreneur indépendant, car il y a des périodes où le travail se fait rare, tandis que les charges s'accumulent ; et puis il y a les périodes surchargées où il nous faut travailler jusqu'à 18 heures par jour. Nous travaillons certes dans une forme d'insécurité, mais aussi de grande liberté, car nous ne prenons que des mandats que nous aimons faire et que nous maîtrisons. Nous prenons aussi plus de vacances...

Quel est votre plus beau souvenir ou votre plus grande satisfaction depuis la création de la SNC ?

L'une des grandes satisfactions, c'est d'être parvenus à rembourser le prêt. Mais c'est aussi d'avoir tenu bon dans la crise ; nous ne nous sommes pas engagés dans cette aventure au meilleur moment, et pourtant ça marche. Je garde donc le souvenir de ce passage, au bout de trois ans peut-être, où nous avons bien senti que l'entreprise commençait à tourner.

Quels sont vos projets ?

Nous développons un cours de français langue maternelle, qui repose sur une méthode ludique et pragmatique et permet aux francophones d'enrichir leur vocabulaire, d'élever leur niveau de langue. Nous avons aussi ajouté récemment à l'éventail de nos services la rédaction de discours, de brochures ou de sites Internet.

Julliard & Garcia Associés
rue des Peupliers 14
1205 Genève
Tél : 022 321 59 17
www.jugaras.ch, contact@jugaras.ch

INSTAL + ECO

Instal+Eco Sàrl

Stéphane Hayoz décide, après vingt ans d'expérience dans l'installation de sanitaire, de chauffage et de ventilation, de fonder sa propre entreprise en 2007. Persévérant et toujours prêt à travailler pour se perfectionner, il est aujourd'hui à la tête d'une équipe de quatre personnes qui a la particularité de maîtriser l'installation de sanitaire, de chauffage et de ventilation, ce qui lui permet de s'occuper de A à Z de l'hydraulique d'une maison Minergie.

Pourquoi avez-vous fait appel à la Fondetec ? Qu'est-ce que cela vous a permis de réaliser ?

Au moment de me lancer, je ne possédais pas de fonds propres, si ce n'est une partie de mon deuxième pilier que je ne souhaitais pas toucher. Je me suis adressé aux quatre plus grandes banques de la place, mais aucune ne m'a proposé une solution. Finalement, c'est en me tournant vers la Fondetec que j'ai rencontré un appui, ce qui m'a permis de démarrer et de préparer un business plan. Sans la Fondetec, je ne me serais jamais lancé dans l'aventure.

Décrivez-nous votre parcours d'entrepreneur

Durant mon parcours professionnel, j'ai acquis de l'expérience en travaillant dans de grandes entreprises et des bureaux d'ingénieurs. J'ai, de ce fait, une vision complète de la profession. A l'approche de la cinquantaine, je me suis dit que j'étais capable de faire mieux que ce qui existait et que c'était le moment de me lancer, de tenter ma chance. J'ai suivi plusieurs cours sur les énergies propres, afin de compléter mes connaissances de base, puis j'ai passé les certificats pour être accrédité et renforcer ainsi la crédibilité de l'entreprise. En un mot, j'ai pris des risques.

Quels sont vos projets ?

Dès l'année prochaine, Instal+Eco va engager un apprenti. Nous souhaiterions arriver à un seuil de cinq-six personnes très spécialisées dans le domaine des énergies renouvelables. Je pars du principe qu'il ne faut pas s'endormir sur ses acquis. Notre domaine évolue sans cesse, c'est pourquoi nous devons prévoir la suite et être à l'affût des nouveautés, afin de se renouveler et de conserver notre petit plus. En ce sens, nous allons nous lancer dans l'installation photovoltaïque et la cogénération.

Et si c'était à refaire ?

Je me serais lancé avec davantage de moyens financiers. Du point de vue professionnel et technique, le bilan est très positif. Par contre, notre faiblesse réside dans la partie financière. L'idéal serait d'avoir un associé qui partagerait les difficultés et la somme de travail en s'occupant, par exemple, de la partie chantier et en me laissant la partie bureau.

Instal+Eco
Rue Boissonnas 9
1227 Les Acacias
Tél : 022 301 78 81
www.instaleco.ch, instaleco@bluewin.ch

IMPRESSUM

Publié par Fondetec, Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève

Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
Tél : 022 338 03 60
Fax : 022 338 03 69

fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch

Rédaction : Virginie Gilbert, Julie Bauer
Crédits photos : Britta Rindelaub
Mise-en-page : HKdigital
Révision : Julliard & Garcia Associés
Impression couverture : Fondation Trajets

Afin de limiter l'impact environnemental, tirage à la demande.

Papier recyclé extra blanc mat sans chlore, Balance Pure, 100% vieux papiers, muni du certificat FSC pour une gestion exemplaire des forêts.



REMERCIEMENTS PARTICULIERS

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux entreprises nous ayant permis de réaliser des photographies pour illustrer le présent rapport annuel.

La Fondetec, fondation de droit public, souffle cette année sa 5ème bougie.

Chaque année, à travers son rapport annuel, elle est heureuse de présenter ses résultats ainsi que les entreprises auxquelles elle apporte son soutien.

L'objectif premier de la fondation est de contribuer à l'émergence de ces jeunes pousses, dont le développement pourvoira aux emplois de la prochaine génération.



Fondetec
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève

fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch

